



Négocier les virages

A quoi faut-il s'attendre à l'avenir ?

Renforcement de l'offre

La gestion des risques reste une priorité pour Integrale mais davantage d'attention pourra être consacrée aux développements de nouvelles activités.

Après Integrale Perspective – Immo, d'autres produits de la **branche 23** sont prévus :

- Integrale Perspective – Test-Achats devrait voir le jour sur base d'un portefeuille composé par des fonds de placement sélectionnés par les spécialistes de l'association de consommateurs belges.
- Le développement d'un produit branche 23 reposant sur des EMTN, c'est-à-dire un produit avec un revenu plus élevé mais conditionné à l'évolution d'indices boursiers sous-jacents (ex : l'Eurostoxx 50), est également envisagé pour la fin de l'année.

Perspectives d'avenir



- L'augmentation de l'offre branche 23 pour assurances de groupe est également au programme 2018.

De nouvelles législations

Sur le plan prudentiel, la mise en place du nouvel **AR69** revu pour tenir compte des impacts de Solvabilité II sur le fonctionnement des activités d'Integrale et l'entrée en vigueur de la directive **GDPR** (protection des données individuelles) au 25 mai 2018 retiendront toute notre attention. Elles seront suivies d'**AssurMIFID 2** en 2019, une version de la directive européenne MIFID appliquée au secteur des assurances et prenant cette fois en considération le deuxième pilier. Integrale regrette à cet égard que la Belgique envisage de refuser la possibilité pour les clients de décharger leurs assureurs de la responsabilité de faire passer un test AssurMIFID (« execution only ») alors que la directive européenne le permettait.

Il est également attendu que le gouvernement belge revoie, en 2018, la **règle de déductibilité** dite « des 80 % ».

Même si l'échéance est fixée à 2025, Integrale veillera à accompagner pro-activement ses clients dans le dispositif d'harmonisation du **statut unique ouvriers-employés**.

Enfin, sur le plan comptable, Integrale se prépare à la mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 17.

Extension du parc immobilier

La fibre immobilière d'Integrale n'est plus à démontrer. Si ses investissements sont principalement localisés en Belgique, Integrale continue à chercher à l'étranger, et notamment au Grand-Duché du Luxembourg, des opportunités répondant à ses critères de sélection.

Un nouveau site Internet

Integrale continuera à évoluer en matière de communication avec notamment son nouveau site web permettant plus d'interactivité et une meilleure lisibilité.

